



Nos diplômes nationaux et internationaux

Frais de la formation

Diplôme Français	Année / 10 mois	Mois
Master Informatique Cs2i	4000.000 TND	400.000 TND
Cycle Bachelor 3 et diplôme CSI	3500.000 TND	350.000 TND
BTS : Brevet de Technicien Supérieur	Année / 10 mois	Mois
BTS Réseau & Sécurité Informatique	1200.000 TND	120.000 TND
BTS Développement sur Internet	1200.000 TND	120.000 TND
BTS Comptabilité & Finance	1200.000 TND	120.000 TND
BTS Assistant de Direction	1000.000 TND	100.000 TND
BTS Commerce International	1200.000 TND	120.000 TND
BTS Audio Visuel Option Montage	2000.000 TND	200.000 TND
BTS Audio Visuel Option Prise de Vue	2000.000 TND	200.000 TND
BTS Audio Visuel Option Assistant Réalisateur	2000.000 TND	200.000 TND
BTS Audio Visuel Option Régie Studio	2000.000 TND	200.000 TND
BTS Audio Visuel Option Son	2000.000 TND	200.000 TND
BTP : Brevet de Technicien Professionnel	Année / 10 mois	Mois
BTP Maintenance Micro Système Informatique (MMSI)	1000.000 TND	100.000 TND
BTP Infographie (PAO)	1000.000 TND	100.000 TND
BTP Secrétariat	800.000 TND	80.000 TND
BTP Soutien En Informatique De Gestion	1000.000 TND	100.000 TND
BTP Dessinateur projecteur en architecture	1000.000 TND	100.000 TND
BTP Commerce de Distribution	1000.000 TND	100.000 TND
BTP Technicien en Multimédia	1500.000 TND	150.000 TND
BTP Comptable d'entreprise	1000.000 TND	100.000 TND

Note : Frais de Dossier pour les stagiaires non résidents : 300 TND



- Remise 20% pour un paiement de 10 mois
- Remise 10% pour un paiement de 5 mois
- Remise 5% pour un paiement de 3 mois

F.I . BTP / BTS : 60TND

F.I LICENCE / MASTER : 300 TND

Dossier d'inscription

- * 02 Copies de la carte d'identité national ou passeport
- * 02 Extraits de naissances
- * 04 Photos d'identité
- * 04 Enveloppes timbrés
- * 02 Copies conformes du niveau de scolarité
- * 01 Fiche d'inscription
- * 01 Règlement intérieur légalisé

Dossier complémentaire pour les stagiaires non résidents

- * Justification du paiement
- * Certificat médical
- * 02 Engagements
- * Niveau de scolarité validé selon le régime tunisien

Conditions générales pour le Brevet de Technicien Professionnel

- *NA : Deuxième année de l'enseignement secondaire Complète ou équivalent.
- *Duré : Deux ans le cours du jour et deux ans et une semestre pour le cours de soir
- * Classification du diplôme à l'échelle national : niveau III

Conditions générales pour le Brevet de Technicien Supérieur

- *Niveau d'accès : Bac ou équivalent.
- *Duré : Deux ans le cours du jour et deux ans et une semestre pour le cours de soir
- * Classification du diplôme à l'échelle national : niveau IV

Conditions générales pour le Certificat d'Aptitude Professionnel

- *Niveau d'accès : 9 Année de Base Complète
- *Duré : une Année